



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°569) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE DEBUSSY, A
MONSIEUR NICOLAS LOUIS**

**DÉCISION N° AU-19-099
EN DATE DU 11 MARS 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Monsieur Nicolas LOUIS, domicilié au 31 rue Faidherbe à Saint-Mandé (94160), afin de s'exercer seul au chant, les mercredis, du 30 janvier 2019 au 26 juin 2019 de 18h15 à 19h15 (sauf vacances scolaires et jours fériés) dans la salle Debussy ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Nicolas LOUIS, domicilié au 31 rue Faidherbe à Saint-Mandé - 94160, une convention de location de salle, afin de s'exercer seul au chant, les mercredis, du 30 janvier 2019 au 26 juin 2019 (sauf vacances scolaires et jours fériés) de 18h15 à 19h15 dans la salle Debussy ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET